

POLY800 PRECISION PARTIE B

FORMULE À BASE D'EAU

SECTION 1: Informations Générales

Manufacturier : LA MARGNA INC
412 St-Sacrement
Québec (PQ)
G1N 3Y3
(Canada)

Contact : 1-800-838-4237
Fax : 1-418-688-2070

Site Internet : WWW.PROFIXSYSTEMS.COM

E-mail : INFO@PROFIXSYSTEMS.COM

En cas d'urgence chimique incluant un déversement, une surexposition, un feu, une explosion ou un accident :
CANUTEC (Canada) 1-613-996-6666 CHEMTREC (États-Unis) 1-800-424-9300

SECTION 2: Caractéristiques Physiques

APPARENCE PHYSIQUE	LIQUIDE LOURD
PRESSION DE VAPEUR	N/D
DENSITÉ DE VAPEUR	N/D
POINT D'ÉBULLITION	N/D
POINT DE CONGÉLATION	N/D
P.H.	N/D
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	SOLUBLE
ODEUR	ODEUR D'AMONIAK
ÉVAPORATION	N/D
GRAVITE	N/D

SECTION 3: Évaluation des Dangers

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	CAS	LD 50 (ESPÈCE+VOIE)	CL 50 (ESPÈCE)
POLY (OXYMETHYL-1,2-ETHANEDIYL) ALPHA (2AMINOMETHYLETHYL)- OMEGA (2-AMINOMETHYLETHOXY)	N/A	9046-10-0	N/A	N/A
TETRAETHYLENEPENTAMINE	N/A	112-57-2	N/A	N/A
EPOXY AMINE ADDUCT POLYMER	5-10	HMIRC 8269	N/A	N/A

SECTION 4: Transport

NON RÉGLEMENTÉ

SECTION 5: Données sur la Réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE

Stable. Éviter le contact avec des agents oxydants fort et tout autre source d'ignition.

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS

Éviter tout contact avec des acides minéraux et les agents oxydants forts.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

S'hydrate avec de l'eau. Réaction exothermique avec des acides minéraux.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Les oxydes de carbone, HBr, des fragments hydrocarbène.

SECTION 6: Données sur les risques pour la santé

EFFETS IMMÉDIATS

INHALATION

Le LD 50 du produit n'a pas été établi, mais le produit ne devrait pas être extrêmement toxique par inhalation. L'inhalation de grandes concentrations causera des irritations et des brûlures alcalines à la bouche, à la gorge et aux voies respiratoires et peut entraîner des effets chroniques.

CONTACT OCULAIRE

Le produit n'a pas été testé sur des animaux de laboratoire. En tenant compte des effets des composantes du produit, un contact avec les yeux causera des irritations et pourra entraîner des brûlures alcalines si les yeux ne sont pas rincés immédiatement avec beaucoup d'eau.

CONTACT AVEC LA PEAU

Le produit n'a pas été testé sur des animaux de laboratoire. En tenant compte des effets des composantes du produit, un contact prolongé ou répété avec la peau causera des irritations. Si la peau est humide ou mouillée des irritations et des brûlures alcalines peuvent apparaître si la partie affectée n'est pas rincée immédiatement avec beaucoup d'eau.

INGESTION

Le LD 50 du produit n'a pas été établi. En tenant compte des effets des composantes du produit, l'absorption causera des irritations et des brûlures alcalines de la bouche et de la gorge.

EFFETS CHRONIQUES

Au contact de l'eau l'hydroxyde de calcium produit une solution alcaline avec un PH de 12 à 13 qui peut être une source d'irritation et de brûlures pour les yeux et la peau. L'inhalation ou l'absorption peut causer des irritations ou des brûlures de la bouche, de la gorge et des voies respiratoires. La surexposition par inhalation de silice cristalline cause la silicose et des lésions progressives et irréversibles aux poumons. Les symptômes peuvent être identifiés par une respiration haletante, de la faiblesse et une toux avec expectoration. La maladie peut dégénérer en déficience respiratoire et cardiaque. L'«IARC» classe la silice cristalline dans le groupe 2A basé sur l'évidence limitée du taux de cancer chez les humains et chez les animaux.

CONCÉROGÉNÉCITÉ

L'«IARC» classe la silice cristalline dans le groupe 2A basée sur des preuves limitées de concérogénicité pour l'homme et d'indications suffisantes de concérogénicité chez les animaux. Le ciment Portland peut provoquer de l'inflammation aux yeux et aux voies nasales.

LES SIGNES D'UNE SUREXPOSITION

La surexposition par inhalation à la silice cristalline provoque la silicose irréversible et progressive vers les poumons. Les symptômes peuvent inclure de l'essoufflement, de la faiblesse accompagnée d'expectoration. Peut évoluer vers une insuffisance respiratoire et cardiaque.

SECTION 7: Premiers Soins

YEUX

Immédiatement rincer sous l'eau et s'assurer de bien rincer sous les paupières.

PEAU

Laver énergiquement avec beaucoup d'eau.

INHALATION

Amener la personne indisposée à l'air frais, rincer la gorge et la bouche avec de l'eau.

INGESTION

Rincer la bouche et la gorge avec de l'eau, diluer avec de grande quantité d'eau ou de lait. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

SECTION 8: Précautions de manutention et d'utilisation

CONTROLE TECHNIQUE

Système de ventilation extérieur, pour éliminer ou ramasser la poussière produite.

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE ET DE DÉVERSEMENT

Glissant lorsque mouillé, éviter de soulever la poussière durant le ramassage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Contactez les agences gouvernementales pour obtenir les méthodes approuvées d'élimination.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENTS POUR LA MANUTENTION

Entreposer dans des contenants secs et scellés.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit tempéré et sec.

SECTION 9: Mesures de Contrôle

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

GANTS :	Caoutchouc ou plastique.
APPAREILS RESPIRATOIRES :	Masques approuvés par le MSHA/NISH pour la poussière de silice cristalline et le ciment portland.
CHAUSSURES :	Résistantes à la poussière.
YEUX :	Lunettes protectrices avec parois protectrices.
VÊTEMENTS :	Porter un tablier de caoutchouc ou vêtements de travail standard.
AUTRES :	Douche oculaire d'urgence, séparer le linge de travail et de loisir.
CONTROLE TECHNIQUE :	Système de ventilation extérieur, pour éliminer ou ramasser la poussière produite.

SECTION 10: Risques d'incendie et d'explosion

INFLAMMABILITÉ

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS : Non

MOYENS D'EXTINCTION : Co₂, mousse, eau

POINT D'ÉCLAIR : 260°C (LOC)

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxyde de carbone et d'azote

Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans suivant la date de rédaction
Fiche signalétique rédigée par : Daniel James-Vigeant **Date : 01/01/2015**

Les fiches signalétiques de La Margna Inc sont rédigées à partir de données jugées exactes. Nous ne fournissons pas, toutefois, de garantie expresse ou limitée au chapitre de l'exactitude de ces données ni des résultats qui en découlent. La Margna Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de blessures, dommages matériels ou autre qui seraient imputables aux produits et subis par l'acquéreur. Ce dernier doit assumer tous les risques liés à l'utilisation des produits vendus par La Margna Inc.